ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Marie-Noëlle BATTISTEL
Députée de l'Isère
Vice-présidente de la Commission des affaires économiques

Monsieur Benoît GONSOLIN
Président Centrales Villageoise du Trièves
bgonsolin@gmail.com

Le 27 juin 2025,

nos réf. : NP/CIR/105-06.25

Monsieur le président,

J'ai bien pris connaissance de votre courrier d'interpellation du 21 juin dernier au sujet de la proposition de loi portant sur la programmation énergie et climat pour les années 2025 à 2035. Je vous remercie pour votre témoignage engagé en faveur de la transition énergétique et des filières industrielles liées aux énergies renouvelables dont vous faites partie.

Je vous confirme que je considère que le moratoire décidé par l'Assemblée nationale sur le développement des énergies renouvelables est une erreur fondamentale. C'est un écueil stratégique majeure qui va à l'encontre de nos objectifs climatiques, de nos engagements européens et internationaux, mais aussi de l'intérêt économique et industriel de la France qui doit résolument poursuivre sa transition énergétique.

Celle-ci ne peut réussir sans un développement massif des énergies renouvelables. Opposer le nucléaire aux renouvelables est une vraie impasse populiste et une hérésie économique. Même les grands pays producteurs de pétrole diversifient rapidement leurs économies en développant de nouveaux marchés internes et en investissant à l'étranger. Cette stratégie prouve que l'économie basée sur la production d'énergies fossiles n'a que peu d'avenir à long terme.

Si j'estime que nous avons besoin d'une production nucléaire pour garantir un apport électrique suffisant à la fois stable et décarbonée, je considère que les ENR sont indispensables pour diversifier nos approvisionnements, développer des filières industrielles et atteindre la neutralité carbone en renforçant notre souveraineté énergétique grâce à des ressources propres et localement produites.

Secrétariat parlementaire : 5, rue de La Poste – 38170 Seyssinet-Pariset
Tel. 04.76.70.15.15 – mnoelle.battistel@orange.fr
www.marienoelle-battistel.fr

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Marie-Noëlle BATTISTEL
Députée de l'Isère
Vice-présidente de la Commission des affaires économiques

Le texte qui a été soumis au vote solennel mardi 24 juin n'était pas à la hauteur de ces enjeux fondamentaux, il était totalement incohérent et il ne permettait pas à la France de tenir ses engagements climatiques. En effet, cette proposition affaiblissait nos filières industrielles, et menaçait directement des dizaines de milliers d'emplois sur tout le territoire, en France comme en Isère.

Condamner les énergies renouvelables, c'est affaiblir notre résilience énergétique dans un monde en crise climatique et géopolitique. C'est aussi faire le choix de continuer à dépendre d'importations d'énergies fossiles souvent issues de pays peut recommandables sur le plan démocratique et qui pèsent chaque année lourdement sur notre balance commerciale donc sur le pouvoir d'achat des Français et surtout sur notre bilan carbone.

Au lieu de cela, nous avons assisté, tout au long des discussions de ces dernières semaines, à des séries d'amendements, rébarbatifs, incohérents et déconnectés des réalités techniques et industrielles, souvent déposés par la droite nationaliste et une partie de la droite républicaine qui, toutes deux, dans une fuite en avant irresponsable, veulent faire de l'énergie nucléaire, l'alpha et l'oméga de leur politique énergétique.

Partisans, d'une autre voie, nous avons défendu l'établissement d'un nouveau mix énergétique basé sur des apports décarbonés. Un amendement que j'avais par ailleurs défendu prévoyant un mix abondé d'au moins 200 TWH d'énergies renouvelables avait été voté en séance.

Nous continuerons de lutter pour un modèle énergétique reposant sur la maximisation de nos capacités ENR avec le maintien d'une capacité de production électronucléaire. Il s'agit de permettre la mise en œuvre, le plus rapidement possible, d'un mix énergétique neutre en carbone tout en soutenant les efforts en faveur de l'électrification et de la sobriété. Une politique énergétique dans laquelle le photovoltaïque et les centrales villageoises prennent par ailleurs toute leur place.

En cohérence avec ces positions, j'ai voté résolument contre ce texte et je continuerai à porter notre vision énergétique qui inclue la défense des filières industrielles renouvelables et un soutien à l'innovation dans ce domaine.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur le président, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Bien sincèrement à vous **Marie-Noëlle BATTISTEL**

Secrétariat parlementaire : 5, rue de La Poste – 38170 Seyssinet-Pariset
Tel. 04.76.70.15.15 – mnoelle.battistel@orange.fr
www.marienoelle-battistel.fr